

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - Activité physique adaptée et santé (APAS)

Sciences et techniques des activités physiques et sportives



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR STAPS
(sciences et
techniques
des activités
physiques et
sportives)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (UFR STAPS) est une composante de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Cette UFR s'étend sur deux sites géographiques : **Grenoble-Domaine Universitaire et Valence.**

Forte de plus de **70 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires**, l'UFR STAPS Grenoble-Valence de l'UGA, s'acquitte des trois missions universitaires classiques dans la discipline des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), 74ème section du Conseil National des Universités (CNU) :

- **Recherches sur les thématiques de motricité humaine ou d'homme en mouvement**, en liaison avec trois des six pôles d'excellence définis à l'UGA
- **Formations initiales et continues ouvertes au contexte européen et international, au niveau Licence STAPS* et au niveau master en activités physiques, sportives et artistiques**, dans les secteurs de l'éducation (préparations au concours des métiers de l'enseignement), de l'intervention (préparations au concours des métiers dans les collectivités territoriales), des activités physiques

adaptées et de la santé (métiers des secteurs social et médico-social), du tourisme et des loisirs sportifs et de la recherche

- **Services et conseils à la société**, à tout citoyen de l'agglomération grenobloise, désireux d'approfondir la gestion de sa vie physique, que ce soit à des fins de performance ou de santé

* : diplôme à Bac + 3

L'objectif général de la Licence STAPS est de former des étudiants capables d'animer et d'encadrer un groupe en toute sécurité, d'intervenir au sein d'une structure ou en tant qu'indépendants, de concevoir et organiser des programmes ou des événements dans le domaine des activités physiques et sportives (APS). La formation s'appuie sur une culture scientifique pluridisciplinaire, une connaissance de différentes APS et l'acquisition de compétences professionnelles dans les différents parcours proposés dans cette Licence

Les **objectifs de formation de la mention Activités Physiques Adaptées - Santé** sont de former des professionnels de haut niveau scientifique et technique dans les domaines liés à la santé et d'établir, en relation avec

la faculté de médecine, les compétences, les savoirs et les pratiques d'enseignant en Activités Physiques Adaptées (APA).

A l'issue de la formation, l'étudiant devra être capable de :

- établir des diagnostics, évaluer les capacités des personnes à besoins spécifiques encadrées dans une logique de prise en charge biopsychosociale ;
- concevoir, organiser et animer des séances d'activité physique adaptée;
- conduire et évaluer des programmes de réhabilitation, de prévention, de réadaptation et/ou d'intégration par l'activité physique, adaptée aux populations à besoins spécifiques auxquelles il sera amené à s'adresser. Il devra être capable de participer à la conception et au pilotage du projet en APA, dans le respect des objectifs fixés dans le projet d'établissement, et des projets individualisés des personnes encadrées.

Son niveau de maîtrise des connaissances et compétences disciplinaires et transversales doit lui permettre de poursuivre en Master dans des conditions optimales

Les connaissances attendues dans cette mention sont :

- des connaissances techniques, pratiques et technologiques des activités physiques ;
- des connaissances des caractéristiques des populations prises en charge ;
- des connaissances juridiques et réglementaires des structures et des institutions des secteurs d'intervention concernés ;
- des connaissances scientifiques liées à la Prévention, la Réadaptation et l'Intégration, dans les champs des Sciences de la Vie et de la Santé, des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences juridiques et de Gestion, des Sciences et Techniques de l'Information et la communication ;
- des connaissances méthodologiques dans la conception et la conduite de programmes, l'Intervention dans les secteurs concernés ;
- des connaissances des outils et méthodes de l'observation et de l'évaluation des capacités des personnes, du traitement des données (informatique, statistiques, analyse de données), de la communication (langue, expression écrite et orale) ;

- une professionnalisation et stage.

Stage dans le milieu sportif associatif ou professionnel (deux cents heures minimum).

Référentiel ROME : Enseignement général du second degré, Intervention sociéducative, Coordination pédagogique, Education en activités sportives, Animation d'activités culturelles ou ludiques, Développement personnel et bien-être de la personne

Compétences

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation :

- Concevoir, animer en autonomie des programmes d'activités physiques à destination de publics différents (sportifs de hauts niveaux, élèves, particuliers, public en situation réadaptation)
- Assurer la sécurité des pratiquants en APS
- Mettre en œuvre des séquences d'évaluation et des séances d'apprentissage et d'entraînement
- Observer, analyser, évaluer, diagnostiquer afin de concevoir et animer un programme d'intervention adapté
- Utiliser des outils numériques, audiovisuel, traitement d'images, mesures métaboliques à des fins d'analyse de gestes ou mouvements sportifs
- Management
- Participer à la conception de programmes d'activité, ou d'évènements sportifs en mobilisant des méthodes de management lié à la pratique sportive, les mettre en place, les organiser, les conduire
- Élaborer, développer et tester des produits de tourisme sportif
- Coopérer en équipe pour répondre aux problèmes d'intervention ou de management posés
- Communiquer oralement et à l'écrit les résultats et propositions d'intervention

En 1^{re} année, le tronc commun est de 54 ECTS (90% de la formation). En 2^e année, le tronc commun est de 54 ECTS pour le parcours STAPS et de 54 ECTS pour le parcours APAS, dont 12 ECTS partagées par ces deux parcours. 6 ECTS sont communs avec la faculté de médecine. En 3^e année, le tronc commun est de 12 ECTS (anglais et stages).

1- Participer à la conception de projet

- Situer son action à l'intérieur d'un projet global : politique et institutionnel, de prévention, de réadaptation ou d'intégration par l'activité physique

- Relier les caractéristiques des populations prises en charge aux effets attendus de la pratique physique

- Identifier les caractéristiques des populations prises en charge pour faire une proposition de programme intégré au projet Identifie les caractéristiques des activités physiques pertinentes au regard des besoins du pratiquant, et des objectifs de l'institution et les adapte

2- Concevoir et organiser des programmes d'intervention

- Maîtriser les principaux outils et méthodes de l'évaluation des capacités des populations concernées et leur condition de mise en œuvre

- Maîtriser les principaux paramètres de la planification de la prise en charge (programme, séquence, séance, situation)

- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire des programmes et des structures concernées

- Maîtriser les connaissances scientifiques nécessaires à l'élaboration de son intervention Intègre les conséquences de la pratique physique dans une prise en charge globale et quotidienne de la personne (hygiène de vie, bien-être, qualité de vie)

- Réunir les ressources humaines et la logistique nécessaires à son intervention 3- Conduire et évaluer des programmes d'intervention

- Maîtriser les éléments essentiels de la relation à la population tant dans ses aspects humains, pédagogiques que déontologiques

- Déterminer et adapte les modalités et contenus de son intervention

- Maîtriser les outils et méthodes d'évaluation des capacités des populations concernées

- Maîtriser les outils et techniques nécessaires à son intervention

4- Participer au pilotage du projet

- Maîtriser les techniques de communication visant la promotion de sa structure et de son activité

- Présenter et argumenter, à l'écrit et à l'oral, les projets et les bilans de ses interventions

Formation internationale : Formation tournée vers l'international

Dimension internationale

Étudier à l'international en échange

Dans le cadre de cette formation, vous avez la possibilité de partir étudier durant un semestre ou une année dans un établissement partenaire de l'UGA à l'international.

Le correspondant relations internationales de votre composante pourra vous renseigner.

Plus d'informations sur : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/partir-a-l-international/partir-etudier-a-l-etranger-dans-le-cadre-d-un-programme-d-echanges/>

Organisation

Stage à l'étranger : En France

Période du stage : Semestre 4 et 6

Admission

Conditions d'admission

La première année de licence est accessible aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme accepté en équivalence (capacité en droit, DAEU,...). Elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de la demande d'admission préalable).

La deuxième et la troisième année sont accessibles aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

La licence STAPS - APAS est ouverte aux étudiants titulaires de 120 crédits obtenus dans le cursus STAPS ou via une validation d'acquis ou d'études selon les

conditions déterminées par l'université. Il est très fortement recommandé d'avoir effectué une 2e année de licence APAS

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Retrouvez les conditions d'admission sur le site web de l'UFR STAPS.

Public cible

La formation en licence STAPS est une formation scientifique.

Les titulaires d'un baccalauréat **professionnel** ou **technologique** rencontrent de **grandes difficultés** en STAPS : une grande majorité de ces étudiants abandonnent avant la fin de la 1ere année (9 étudiants sur 10 issus de bac pro et 7 sur 10 issus de bac techno). Les études en STAPS sont très exigeantes, un bon niveau de pratique sportive est **nécessaire** mais ne suffit pas. En 1re année, 8 matières (sur 14) sont **scientifiques** : biomécanique, anatomie, neurosciences, psychologie, physiologie, histoire, sociologie. Toutes les épreuves aux examens sont des **épreuves écrites** même les épreuves de technologie sportive (natation...).

Il faut également avoir un niveau suffisant à la fois dans plusieurs sports et dans une spécialité sportive.

Avoir suivi l'UE de 2e année : étude du milieu professionnel de l'APAS. L'étudiant se dirigeant vers une 3e année APAS possède une connaissances de base des publics à besoins spécifiques (par exemple dans le domaine pathologie) ainsi qu'une bonne connaissance des principales technologies des activités physiques sportives et artistiques. L'étudiant devra par la suite être en mesure d'adapter ces APSA qui constitueront un support aux activités d'insertion et de réadaptation des personnes prises en charge.

Droits de scolarité

Droits de scolarité 2024-2025 : 175 €

Pré-requis obligatoires

Pré-requis nécessaires pour **réussir** en STAPS

a- **Un Niveau SCOLAIRE ECRIT et ORAL** suffisant : Avoir une culture **scientifique** et **methodologique** acquise au lycée.

b- **ETRE SPORTIF !** Avoir un niveau suffisant à la fois : dans plusieurs sports (**Polyvalence**), au moins 14/20 en EPS , dans « Une **SPECIALITE SPORTIVE** » (au moins niveau interrégional).

c- **S'engager en CLUB** : Dans une pratique sportive compétitive ou artistique en tant que **pratiquant et futur cadre**.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi. Il est attendu des candidats en licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives de :

- Disposer de compétences scientifiques Les études en STAPS comportent en effet des enseignements

scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.
- Disposer de compétences sportives Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Pré-requis recommandés

- Être capable de soutenir une **quantité de pratique sportive** importante : **15 h / semaine**
- Pratiquer une spécialité sportive en **club civil** : minimum **2 entraînements / semaine** + les **compétitions**

ATTENTION : cela suppose : une *préparation physique* avant la rentrée universitaire afin d'être en condition physique dès le début des cours ; d'*entretenir* et gérer sa vie physique (savoir s'échauffer..) afin d'éviter les **accidents**.

- **Avoir une grosse capacité de travail : 45 h / semaine** : Les études universitaires nécessitent un travail personnel important ; **15 h / semaine de travail personnel** + la mise en place de la **pédagogie inversée en 1re année STAPS** à Grenoble implique que l'étudiant devra être capable de travailler seul (ou en groupe) face à son cours numérique pendant au moins 15 h de plus par semaine ; **15 h / semaine de cours numérique**. A cela s'ajoute les cours « en présentiel » (TD, TP, CM, Régulation Grand Groupe, Régulation Petit Groupe...) ; **15 h / semaine** de cours classiques
- **Avoir suivi un enseignement de l'anglais** jusqu'au niveau Baccalauréat

Et après

Poursuite d'études

> Master STAPS

Environ 30% d'étudiants de 3e année s'insèrent directement dans la vie professionnelle même si la licence STAPS donne accès à une carte professionnelle. La majorité des étudiants (70%) préfèrent continuer en master celui-ci disposant d'un très fort taux d'insertion professionnelle (le taux d'insertion professionnelle des étudiants au niveau de la mention du master est de 85%). Environ 30% d'étudiants de 3e année s'insèrent directement dans la vie professionnelle Pour ces étudiants qui ne poursuivent pas leurs études en master, 85% trouvent un emploi, généralement à temps plein, en CDI, dans leur secteur de formation. Le délai de recrutement est de 1,8 mois pour les L3 APA. Seul le diplôme de L3STAPS mention APA est reconnu par une certification professionnelle, le master est exigé par les recruteurs dans le cadre d'une insertion professionnelle dans les services du secteur hospitalier.

Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Sciences de l'éducation
- Master STAPS
- Licence professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives

Poursuite d'études à l'étranger

Une place importante est laissée à l'anglais dans notre formation avec 3 UE de 3 ECTS d'anglais proposées sur toutes les mentions de la licence STAPS et réparties entre la licence 2e et 3e années. Les séjours à l'étranger sont fortement encouragés en 3e année, le responsable des relations internationales présentant, en début d'année, les possibilités et l'intérêt de ces séjours. Une quinzaine d'étudiants étrangers sont accueillis en échange chaque année en licence à l'UFR STAPS. Chaque étudiant étranger dispose d'un tuteur, d'un contrat pédagogique et de cours de soutien individualisés.

Secteur(s) d'activité(s)

Le professionnel a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes, de réadaptation et d'intégration par l'activité physique adaptée auprès de groupes de personnes relevant des catégories suivantes : troubles fonctionnels et métaboliques, troubles sensoriels et moteurs, troubles du comportement et de la personnalité, déficiences intellectuelles, Inadaptation sociale, troubles liés au vieillissement, maladies chroniques ou létales... Le professionnel a pour mission de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de suivi et d'éducation de la santé par l'activité physique adaptée auprès de tout public. Coordonnateur de programmes d'intégration par l'activité physique adaptée (APA), la prévention et l'éducation à la santé, la réadaptation et le réentraînement - Professeur en

APA en milieu spécialisé - Entraîneur en Activités Physiques et Sportives adaptées - Spécialiste de la Prévention par l'Activité physique (AP) - Cadre formateur en APA, en AP et Santé Educateurs spécialisés en APA.

Métiers visés

Réadaptation : enseignant en APA dans les différents services du secteur hospitalier, centre de rééducation, de réadaptation, dans un réseau santé ; enseignant en APA en maison de retraite, en maison médicalisée, en établissement d'hébergement pour personnes âgées non-dépendantes ou dépendantes.

Enseignement : enseignant en APA en institut médico-éducatif ou institut médico-professionnel, moniteur de sport en centre pénitentiaire, enseignant en APA en centre d'éducation fermé, centre d'éducation renforcé, ITEP.

Performance : agent de développement ou cadre technique dans les ligues régionales ou les comités départementaux des fédérations Handisport ou Sport Adapté, entraîneur Handisport, ou Sport Adapté, ou dans les sections sportives adaptées des fédérations sportives.

Loisir : enseignant en APA dans les associations de loisirs sportifs adaptés. Secteur privé - chef d'entreprise d'une entreprise dédiée à la promotion et à l'encadrement de l'APA.

Les + de la formation

La formation en licence STAPS est organisée selon une structure commune aux 3 années. Les deux premières années (sur Grenoble et Valence) sont communes aux différentes mentions STAPS : éducation et motricité, management du sport, entraînement sportif et activité physique adapté et santé. C'est en troisième année que les étudiants choisissent définitivement leur mention. Attention, en troisième année, seule la mention éducation et motricité est organisée sur Valence alors que sur Grenoble les 4 mentions existent.

Les étudiants ayant validés une 2e année obtiennent le diplôme intermédiaire du DEUG STAPS animateur – technicien des activités physiques pour tous. Le choix d'un tronc commun important en L1 et L2 résulte de la nécessité

d'assurer une formation permettant la délivrance d'une carte professionnelle [1] à l'issue de la L2 autorisant, contre rémunération, l'encadrement et l'animation auprès de tous public des APS à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.

[1] Carte associée à l'obtention du DEUG STAPS.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Monique Mendelson

✉ monique.mendelson@univ-grenoble-alpes.fr

Directeur de la mention

Isabelle Guillemain

✉ isabelle.guillemain@univ-grenoble-alpes.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Grenoble Institut des Neurosciences (GIN – U836)

🔗 <https://neurosciences.univ-grenoble-alpes.fr>

Grenoble Image Parole Signal Automatique (GIPSA Lab – UMR 5216)

🔗 <http://www.gipsa-lab.fr/>

Hypoxie Physio Pathologie (HP2 - U 1042)

🔗 <http://hp2.ujf-grenoble.fr/>

Laboratoire de Bioénergétique Fondamentale et Appliquée (LBFA – U 1055)

🔗 <http://www-lbfa.ujf-grenoble.fr/>

Sport et ENvironnement Social (SENS – EA 3742)

🔗 <https://laboratoire-sens.ujf-grenoble.fr/>

Techniques de l'imagerie, de la modélisation et de la cognition (TIMC - UMR 5525)

🔗 <http://www-timc.imag.fr/>

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Référentiel RNCP

35944.

Programme

Licence 1re année

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Histoire	UE		7,5h		4,5 crédits
UE Technologies sportives : spécialité sportive ou artistique, principes généraux	UE			20h	3 crédits
UE Physiologie	UE		6h		4,5 crédits
UE Neurosciences	UE	6h	6h		4,5 crédits
UE Psychologie	UE				4,5 crédits
UE Technologie de la gymnastique	UE	4,5h	6h	16h	3 crédits
UE Technologie de la danse contemporaine	UE	4,5h	6h	16h	3 crédits
UE Technologie de l'athlétisme	UE		7h	15h	3 crédits
UE Technologie de la natation	UE	4,5h	6h	16h	3 crédits
Intervenir dans le milieu sportif	UE				3 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Sociologie	UE		4,5h		3 crédits
UE Technologies sportives : sports de combat ou raquette / sports collectifs	UE	4,5h	6h	18h	6 crédits
UE Anatomie	UE		6h		4,5 crédits
UE Sécurité et réglementation de l'intervention en activités physiques	UE				3 crédits
UE Projet Personnel et Ouverture	UE				6 crédits
Projet Professionnel Personnel (PPP)	UE		12h	5h	3 crédits
Anglais	EC		24h		3 crédits
UE Technologies sportives : modélisation technique et intervention	UE			18h	3 crédits
UE Biomécanique	UE		7,5h		4,5 crédits

Licence 2e année

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
--	--------	----	----	----	---------

UE Intervention pour améliorer la condition physique	UE	15h	21h	44h	9 crédits
UE Ontogenèse : de l'enfant à l'âge adulte	UE		9h		3 crédits
UE Spécialité sportive 3 : compétences liés à l'intervention	UE			24h	3 crédits
UE Sciences D - sciences de la vie	UE		21h	7h	6 crédits
UE Approche sociologique de l'intégration	UE	8h	16h		3 crédits
UE Etude du milieu professionnel APA	UE	7,5h	12h	2h	3 crédits
UE Spécialisation : pathologies musculaires et hormonales	UE	24h			3 crédits

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Technologie de l'intervention	UE	13,5h	24h	40h	12 crédits
UE Ontogenèse : de l'âge adulte à l'âge senior	UE		9h		3 crédits
UE Psychologie sociale	UE	19,5h	6h		3 crédits
UE Spécialité sportive 4 : compétences liées à l'intervention	UE			24h	3 crédits
UE Technologies sportives : Sports en Milieu Naturel	UE	4,5h	6h	18h	3 crédits
UE Spécialisation : maladies chroniques	UE	24h			3 crédits
UE Anglais de spécialité : APA	UE		24h		3 crédits

Licence 3e année

Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Handicap moteur et sa prise en charge	UE	36h		8h	6 crédits
UE Technologie de l'intervention pour les publics à besoins spécifiques	UE		12h	54h	9 crédits
UE Maladies chroniques - Approfondissement	UE	24h			3 crédits
UE Inclusion	UE	12h	24h		6 crédits
UE Création d'activités et d'entreprises en APA	UE	14h	10h		3 crédits
UE Anglais de spécialité APA	UE		24h		3 crédits

Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Handicap mental et neurocognitif - handicaps sensoriels	UE	30h	6h	8h	6 crédits
UE Approche motivationnelle et clinique des personnes à besoins spécifiques	UE	18h	6h		3 crédits

UE Stage en milieu professionnel, conception et analyse de son intervention	UE	44h		6 crédits
UE APA aux maladies chroniques et personnes âgées	UE	20h	24h	6 crédits
UE Technologie de l'intervention des activités aquatiques, de combat et psychocorporelles adaptées	UE	12h	48h	9 crédits